

Du nouveau au CRI-VIFF : un partenariat entre universités et milieux d'intervention sur le thème des réponses sociales à la violence envers les femmes

Sylvie Gravel, Solange Cantin et Lucie Vézina

Volume 14, numéro 2, 2001

Féminin pluriel

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/058147ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/058147ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Résumé de l'article

Du nouveau au CRI-VIFF : un partenariat entre universités et milieux d'intervention sur le thème des réponses sociales à la violence envers les femmes.

Éditeur(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (imprimé)

1705-9240 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gravel, S., Cantin, S. & Vézina, L. (2001). Du nouveau au CRI-VIFF : un partenariat entre universités et milieux d'intervention sur le thème des réponses sociales à la violence envers les femmes. *Recherches féministes*, 14(2), 155–158. <https://doi.org/10.7202/058147ar>

Du nouveau au CRI-VIFF : un partenariat entre universités et milieux d'intervention sur le thème des réponses sociales à la violence envers les femmes

SYLVIE GRAVEL, SOLANGE CANTIN ET LUCIE VÉZINA

L'année 2001 donnera un nouveau souffle au Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF), puisqu'elle verra l'implantation du consortium Résovi (réponses sociales à la violence envers les femmes), projet qui vient d'obtenir une subvention d'infrastructure du programme Alliance de recherche universités-communautés (ARUC) du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH). Cependant, avant d'en dire plus au sujet de Résovi, voici quelques mots sur le CRI-VIFF.

Le CRI-VIFF : un centre de recherche fondé sur le partenariat

Le CRI-VIFF a développé, depuis sa création en 1992, une expérience de partenariat unique entre milieux universitaires et d'intervention, et cela, bien avant que ce type de partenariat soit à la mode. La structure de fonctionnement du CRI-VIFF est basée sur la parité entre les partenaires des milieux universitaires (Université Laval et Université de Montréal) et des milieux de pratique institutionnels (l'Association des centres locaux de services communautaires (CLSC) et des centres hospitaliers de soins de longue durée (CHSLD) du Québec) et communautaires (membres de Relais-femmes). Depuis ses débuts, le CRI-VIFF se caractérise par des activités de recherche, de formation et de diffusion conçues et réalisées en étroite collaboration avec les organismes du milieu. Les interrogations et les besoins de ses partenaires en matière de formation et de transfert des connaissances s'actualisent dans des projets de recherche ou de formation, des séminaires, des colloques et des conférences dans les milieux visés.

Le but du CRI-VIFF

Depuis sa mise sur pied, les partenaires du CRI-VIFF multiplient leurs efforts pour contribuer de façon significative au développement d'une approche globale de la recherche dans le domaine de la violence. Dans cette perspective, la compréhension du phénomène de la violence et l'action par rapport à cette problématique s'insèrent sur un continuum dont l'objectif premier est la prévention de la violence faite aux femmes. Le but du programme de recherche du CRI-VIFF est donc : 1) d'acquérir une plus grande compréhension du phénomène de la violence familiale et de la violence faite aux femmes ; et 2) de contribuer à l'élaboration de modes d'intervention novateurs et efficaces dans le domaine de la prévention de la violence familiale et de la violence faite aux femmes.

Une définition de la violence

Lors de la présentation du projet Résovi, les partenaires du CRI-VIFF se sont entendus sur une définition de la violence : celle-ci est un exercice abusif du pouvoir par lequel un individu en position de force cherche à contrôler une autre personne en utilisant des moyens de différents ordres afin de la maintenir dans un état d'infériorité ou de l'obliger à adopter des comportements conformes à ses propres désirs. Cette définition ne se limite pas aux conduites individuelles, puisque la violence peut aussi s'exercer par des systèmes plus larges.

La définition de la violence partagée par les membres du CRI-VIFF constitue un élément essentiel du cadre conceptuel qui oriente le développement de sa programmation. Elle représente en fait le point de ralliement des diverses tendances et des différents intérêts qui peuvent se côtoyer dans les multiples activités de recherche, de formation et de transfert de connaissances ou de diffusion mises sur pied par le CRI-VIFF.

Trois groupes au cœur du CRI-VIFF

Le CRI-VIFF regroupe trois unités spécifiques : l'équipe VICTOIRE, l'équipe Hommes, violence et changements ainsi que, depuis le début de l'année, le consortium RESOVI.

L'équipe VICTOIRE (violence conjugale : transformer et orienter par l'intervention et la recherche), qui existe depuis 1996 grâce à une subvention de fonctionnement d'équipe du Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS), regroupe des universitaires et des représentantes ou représentants de maisons d'hébergement, de centres locaux de services communautaires (CLSC) et de ressources pour conjoints violents. VICTOIRE a pour objet de contribuer de façon significative au développement et au transfert des connaissances dans le domaine de la violence conjugale. Entre autres, cette équipe a mené des travaux sur la mesure de la violence psychologique entre partenaires d'un couple et ses représentations selon le genre, les déterminants de la persévérance des conjoints violents en traitement, l'impact d'un protocole de dépistage systématique de la violence conjugale en CLSC et les facteurs de protection associés aux enfants exposés à la violence conjugale.

Au printemps 2000, l'équipe Hommes, violence et changement était mise sur pied par cinq chercheurs ayant obtenu une subvention du Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR). Leurs travaux sont axés sur les modalités d'intervention et de distribution des services auprès des hommes en difficulté, en particulier des hommes ayant des comportements violents, sur la portée des interventions effectuées par les professionnels et les groupes communautaires sur ces hommes qui recourent à leurs services de même que sur la transformation des normes et des rôles sociaux des hommes et leur incidence sur la violence.

Enfin, depuis le début de l'année, le consortium Résovi s'est ajouté à ces deux groupes de recherche du CRI-VIFF.

Résovi : un nouveau partenariat sur le thème des réponses sociales à la violence envers les femmes

Le consortium Résovi est le fruit d'un nouveau partenariat entre milieux universitaires et différents secteurs d'intervention qui s'intéressent aux réponses sociales à la violence envers les femmes. Les partenaires universitaires de Résovi sont toujours l'Université de Montréal et l'Université Laval, mais des chercheuses et des chercheurs d'autres universités font également partie de l'équipe (Université du Québec à Montréal (UQAM), Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), et Université de Sherbrooke). Le partenariat avec la communauté, tout en tablant sur des liens solidement établis avec les CLSC et les groupes de Relais-femmes œuvrant en violence, s'est élargi. Parmi les partenaires de Résovi, on compte aussi la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-centre, la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec, la Direction de la santé publique de Québec, l'Association des ressources intervenant auprès des hommes violents, l'Association québécoise Plaidoyer-victimes, le Bureau des substituts du procureur général du district de Montréal et le ministère de la Justice du Québec.

L'objectif général de Résovi

L'objectif général du consortium Résovi est d'éclairer les différents secteurs d'intervention dans le développement et la mise en application des réponses les plus appropriées pour prévenir la violence envers les femmes, éviter sa récurrence et atténuer ses effets négatifs. Des objectifs particuliers touchent les trois volets du programme d'activités de Résovi. Dans le volet « Recherche », l'objectif est de concevoir et de mener des recherches fondées sur un partenariat entre le milieu universitaire et les milieux d'intervention en vue d'apporter des réponses aux préoccupations persistantes ou en émergence dans les pratiques des différents secteurs touchés par la violence envers les femmes et dans les études sur cette problématique. Dans le volet « Formation », l'objectif de Résovi est de mettre au point et d'offrir conjointement avec ses différents partenaires des activités de formation dans les milieux professionnels et de distribution des services et d'enrichir les programmes universitaires de formation professionnelle, sur les plans des contenus et de la participation des milieux de pratique. Dans le volet « Diffusion » l'objectif est de diffuser, par des moyens appropriés aux milieux scientifiques, de décision et d'intervention, les connaissances et les pratiques ayant démontré leur pertinence et leur efficacité dans la prévention de la violence et de sa récurrence, ou leur utilité dans le traitement de ses conséquences.

Les axes du programme de recherche, de formation et de diffusion

Les principales questions en émergence dans les milieux qui s'occupent de la prévention de la violence envers les femmes et dans l'intervention auprès des victimes et des agresseurs ont conduit les partenaires de Résovi à articuler autour de deux axes complémentaires le programme de recherche, de formation et de diffusion qu'ils élaboreront et mettront en œuvre conjointement pour atteindre leurs

objectifs. Le premier axe concerne l'analyse et l'évaluation des réponses sociales à la violence envers les femmes et la conception de nouvelles pratiques, en considérant les contextes historiques, politiques et sociaux dans lesquels la violence se manifeste. Le second axe porte sur les questions en émergence dans les milieux de pratique et de recherche par rapport à la problématique de la violence envers les femmes, puisque l'amélioration des réponses sociales à cette violence exige le développement des connaissances sur les aspects les plus complexes et les moins connus du problème.

Pour en savoir plus sur les activités du CRI-VIFF

Toute personne qui désire en savoir un peu plus sur les activités du CRI-VIFF peut prendre contact avec l'organisation, à Montréal ou à Québec¹. Il est également possible d'obtenir la liste des publications et des prochaines conférences. Par ailleurs, le site Web du CRI-VIFF est actuellement en « reconstruction » et sera accessible sous peu.

1. Voici les coordonnées du CRI-VIFF à Montréal : téléphone : (514) 343-5708 ; télécopieur : (514) 343-2493 ; courriel : cri-viff@esersoc.umontreal.ca. À Québec, les coordonnées sont les suivantes : téléphone : (418) 656-3286 ; télécopieur : (418) 656-3309 ; courriel : criviff@fss.ulaval.ca.